



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU GOLF DE MOLIETS-ET-MAA**

**DECISION PORTANT ATTRIBUTION
d'un marché de travaux sur la station de pompage
du réseau d'irrigation du golf de Moliets**

Le Président du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la consultation menée auprès de prestataires spécialisés par courriel le 29 avril 2024 et qu'à la date limite de réception des offres fixée au jeudi 16 mai 2024 à 12h00, deux offres ont été déposées,

DECIDE :

Article unique :

- d'attribuer et de conclure le marché de travaux avec la SAS HYDRO SYSTEMES dont le siège social est situé Bâtiment A1 - 108 impasse des Dunes à BENESSE-MAREMNE (40230), selon les conditions suivantes :
 - **Objet :** réalisation de travaux sur la station de pompage du réseau d'irrigation du golf de Moliets comprenant notamment les prestations suivantes :
 - Démontage de l'ensemble de la station de filtration existante et mise en déchetterie agréée
 - Démontage des collecteurs de la station de pompage et des organes de commande et de protection
 - Remise en place de silentblocs neufs sous toutes les pompes, y compris toutes sujétions
 - Remontage des collecteurs de la station de pompage et des organes de commande et de protection, supportage complémentaire et remplacement de tous les joints et boulons inox
 - Réfection du by-pass existant et mise en place d'un filtre métallique de type Amiad Filtomat PN10 400m3/h ref 12\3XM108LP ISO16 C/ST POLY BLU 300M EL, y compris supportage y compris toutes sujétions (les vannes d'isolement existantes seront récupérées)
 - Essais et réglages
 - Fourniture d'outils adaptés pour l'entretien du filtre (clés de démontage de la chambre de lavage et clé de démontage/remontage du tamis)

- **Montant total :** 34 983,70 € HT

Fait à Mont-de-Marsan, le 21 MAI 2024

Le Président du Syndicat Mixte,



Xavier FORTINON